

**EXPOSE DES DECISIONS DU CONSEIL DE POLICE
SEANCE DU 2 MARS 2020 A CELLES
(art. 85 LPI)**

Présents : SENESAEEL Daniel, Membre du Collège de police, Président ;
BOURDEAUD HUY Jean-Pierre, BRABANT Aurélien, WILLAERT Yves, Membres du Collège de police ;
ADAM Xavier, CANFA Domenico, CHANTRY Axelle, DELCOURT Laetitia, DELESTRAIN Jean, DEMORTIER André, DETEMMERMAN
Denis, DUBART Michel, GORLOO Daniel, HUART Quentin, LAMBERT-MALGHEM Veronique, NOTTEBAERT Jean-Michel, OTTEVAERE
Grégory, PIERRE Aurélien, PROVOYEUR Martin, TRATSAERT Chloé, WATTEZ Bernard, Membres du Conseil de Police ;
DEBRAUWERE Dominique, Chef de Corps ;
COQUERELLE Isabelle, Secrétaire de Zone.

Séance publique :

- 1. Prestation de serment de membres du personnel de la Zone de police**
Prêtent serment entre les mains du Président les dénommé(e)s : DEPAUW Maggi, DELAUNOY Ann-Christie et SCHATTEENS Julien.
- 2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**
Le Conseil de police approuve à l'unanimité le procès-verbal de la dernière séance tel qu'établi par Madame Isabelle COQUERELLE, Secrétaire de Zone.
- 3. Comptes 2013-2014**
Communication de l'arrêté du Gouverneur de la Province du Hainaut du 22 janvier 2020 portant non approbation des décisions du Conseil de police du 3 juin 2019 arrêtant les comptes 2013 et 2014 de la Zone de police du Val de l'Escaut.
- 4. Comptes de l'exercice budgétaire 2013 – Correction – Arrêt**
Le Conseil de police décide à l'unanimité d'arrêter la nouvelle version des comptes de l'exercice budgétaire 2013 aux chiffres suivants :

Comptabilité budgétaire

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés	5.511.506,31 €	222.695,04 €
Non-valeurs et irrécouvrables	0,00 €	0,00 €
Droits constatés	5.511.506,31 €	222.695,04 €
Engagements	4.473.928,76 €	151.308,73 €
Résultat budgétaire de l'exercice	1.037.577,55 €	71.386,31 €
Engagements	4.473.928,76 €	151.308,73 €
Imputations comptables	4.412.921,09 €	29.785,21 €
Engagements à reporter	61.007,67 €	121.523,52 €
Droits constatés nets	5.511.506,31 €	222.695,04 €
Imputations	4.412.921,09 €	29.785,21 €
Résultat comptable	1.098.585,22 €	192.909,83 €

Comptabilité générale

Résultat courant	300.492,00 €
Résultat d'exploitation	226.257,47 €
Bonif exceptionnel	0,00 €

Bilan au 31 décembre 2013

Actifs fixes	2.325.022,72 €
Actifs circulants	1.396.162,73 €
Total de l'actif	3.721.107,09 €
Moyens propres	2.391.757,80 €
Dettes	1.329.349,29 €
Total du passif	3.721.107,09 €

5. **Budget 2020**
Communication de l'arrêté du Gouverneur de la Province du Hainaut du 6 février 2020 portant approbation des décisions du Conseil de police du 16 décembre 2019 arrêtant le budget 2020 de la Zone de police du Val de l'Escaut.
6. **Budget 2020 – Service extraordinaire – Achat de 2 radios portables et accessoires – Approbation des conditions et mode de passation**
Le Conseil de police décide à l'unanimité de se rattacher au contrat cadre ASTRID CD-MP-0060 (valable jusqu'au 6 juillet 2019 et prorogé jusqu'au 6 juillet 2020) pour l'achat de deux radios portables et accessoires et de se fournir auprès de la société AEG Tranzcom sise Quai de Biestebroek, 300 à 1070 BRUXELLES pour un montant estimé à 1800,00 euros T.V.A. comprise. La dépense sera imputée à l'article 33006/74451 du budget extraordinaire de 2020 et financée sur fonds de réserve extraordinaire sous l'article 060/99551.2020.
7. **Achat d'un coffret complet d'appareil de test et d'analyse d'haleine pour le Service Roulage – Approbation des conditions et mode de passation**
Le Conseil de police décide à l'unanimité de se rattacher au marché de la Police Fédérale pour la fourniture d'appareils de test et d'analyse d'haleine sur base du marché DSA 2016 R3 223 et d'acquérir un coffret complet d'appareil de test et d'analyse d'haleine de type Alcotest 8610 pour le Service Roulage auprès de la société Dräger Safety Belgium pour un montant estimé à 4.500,00 euros T.V.A. comprise. La dépense sera imputée à l'article 33003/74451 du budget extraordinaire de 2020 et financée sur emprunt sous l'article 33003/96151.2020.
8. **Budget 2020 – Service extraordinaire – Achat deux gilets pare-balles – Approbation des conditions et mode de passation**
Le Conseil de police décide à l'unanimité de se rattacher au marché de Police Fédérale sur base du marché DGS/DSA 2010 R3 360 et d'acquérir deux gilets pare-balles visibles auprès de la firme AMBASSADORS ARMS, Regentiestraat 73, 9100 SINT-NIKLAAS pour un montant total estimé à 1900,00 euros T.V.A. comprise. La dépense sera imputée à l'article 33002/74451 du budget extraordinaire de 2020 et financée sur fonds de réserve extraordinaire sous l'article 060/99551.2020.
9. **Budget 2020 – Service extraordinaire – Acquisition de cinq armoires vestiaires – Approbation des conditions et mode de passation**
Le Conseil de police décide à l'unanimité de se rattacher au marché de la Police Fédérale pour l'acquisition de cinq armoires vestiaires sur base du marché FOR-CMS - 105-02/06 et de se fournir auprès de la société BEDIMO – Zoning Sainte-Henriette à 7140 MORLANWELZ - pour un montant total estimé à 1.300,00 euros T.V.A. comprise. La dépense sera imputée à l'article 33008/74151 du budget extraordinaire de 2020 et financée sur emprunt sous l'article 33008/96151.2020.
10. **Budget 2020 – Service extraordinaire – Acquisition de quatre caissons mobiles de bureau – Approbation des conditions et mode de passation**
Le Conseil de police décide à l'unanimité de se rattacher au marché de la Police Fédérale pour l'acquisition de quatre caissons mobiles de bureau sur base du marché FOR-CMS-MM-105 et de se fournir auprès de la société ROBBERECHTS – Slachthuisstraat, 21 à 2300 TURNHOUT - pour un montant estimé à 850,00 euros T.V.A. comprise. La dépense sera imputée à l'article 33008/74151 du budget extraordinaire de 2020 et financée sur emprunt sous l'article 33008/96151.2020.
11. **Budget 2019 – Service extraordinaire - Achat d'une arme collective – Approbation des conditions et mode de passation**
Le Conseil de police décide par 17 voix pour et 1 abstention d'approuver le Cahier Spécial des Charges rédigé par le service logistique relatif à l'achat d'une arme collective, estimé à un montant de 3.000 euros T.V.A. comprise et de choisir comme mode de passation la procédure négociée sans publication préalable. La dépense sera imputée à l'article 33005/74451 du budget extraordinaire de 2020 et financée sur emprunt sous l'article 33005/96151.2020 .
12. **Budget 2020 – Service extraordinaire – Achat d'un PC portable – Approbation des conditions et mode de passation**
Le Conseil de police décide à l'unanimité de se rattacher au marché de la Police sur base du marché FORCMS-GSM-098 et d'acquérir un PC portable Microsoft Surface Pro X 256Gb/MicrosoftSQ1/8Gb RAM/Wifi + 4 G (KHL-00003) et un Surface Dock Microsoft (PF3-00006) auprès de la firme VANDENABEELE NV, sise à Kortrijkstraat, 174, 8770 INGELMUNSTER pour un montant total estimé à 1.725,70 euros T.V.A. comprise. La dépense sera imputée à l'article 33002/74451 du budget extraordinaire de 2020 et financée sur emprunt sous l'article 33007/96151.2020.

13. Budget 2020 – Service extraordinaire – Installation de panneaux photovoltaïques – Approbation des conditions et mode de passation

Le Conseil de police décide à l'unanimité d'approuver le descriptif technique rédigé par le service logistique relatif l'installation de panneaux photovoltaïques, estimé à un montant de 25.000 euros T.V.A. comprise et de choisir comme mode de passation la procédure sur simple facture acceptée. La dépense sera imputée à l'article 33009/72351 du budget extraordinaire de l'exercice 2020 et financée sur emprunt sous l'article 33009/96151.2020.

14. Budget 2020 – Sortie de patrimoine de 40 chaises de bureau

Le Conseil de police décide à l'unanimité de retirer du patrimoine de la zone de police 40 chaises de bureau (numéro de patrimoine 05 309 2013), d'approuver la revente au meilleur offrant et de verser la recette en fond de réserve extraordinaire du budget pour la zone de police. Le matériel non vendu fera l'objet d'un don.

Séance huis clos :

15. Communication des désignations

Suite à la délégation de compétence du Conseil au Collège de police en matière des désignation, les membres du Conseil prennent acte des désignations suivantes :

- 1 désignation à l'emploi d'Inspecteur à la Proximité de Pecq à la date du 01/06/2020
- 1 désignation à l'emploi de Consultant pour le Bureau Judiciaire à la date du 01/01/2020

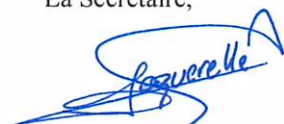
16. Personnel opérationnel – Démission – Admissions à la pension définitive

Le Conseil de police décide à l'unanimité d'autoriser deux membres du personnel opérationnel à respectivement faire valoir leur droits à la pension à dater du 1^{er} juin et 1^{er} août 2020.

Pecq, le 3 mars 2020.

Pour le Conseil de police

La Secrétaire,


COQUERELLE Isabelle



Le Président,


SENEAEL Daniel